

maître d'ouvrage

Préfet

d'Eure-et-Loir



Ministère de l'Énergie et du Climat
République Française

Commune de

SAINT-PREST

PLAN DES SERVITUDES

Date de réalisation : 22 déc. 2017

maître d'oeuvre

Direction Départementale
des Territoires d'Eure-et-Loir

Service de la Connaissance
des Territoires et de la Prospective
17, place de la République - CS 40517
28000 CHARTRES CEDEX
tel : 02 37 20 40 60

Établi par :
Bureau systèmes
d'information géographique

LEGENDE

- SERVITUDES
- AC2 : Enceinte des sites inscrits et classés
 - AS1 : Protection des eaux potables et minérales (captage ou source)
 - EL7 : Alignement des voies publiques
 - I4 : Servitude au voisinage d'une ligne d'électricité aérienne
 - PM1 : Plan de prévention des risques naturels
 - PT1 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
 - PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
 - PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
 - T1 : Voies ferrées génératrices
 - T1 : Servitude relative aux voies ferrées
 - T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement
- L'ensemble du territoire national est concerné en dehors des périmètres des servitudes T4 et T5

